



La campagne de l'entretien professionnel va débiter, et à ce jour la Direction générale se garde bien de faire la clarté sur les modifications qui vont impacter le déroulement de carrière des agents de catégorie B dès 2016. Ce sera à compter de 2017 pour les autres.

Le gouvernement entend utiliser la reconnaissance de la « valeur professionnelle » pour revoir complètement la logique de l'avancement (d'échelon, de grade et de corps), et de l'attribution du régime indemnitaire en faisant la part belle à l'individualisation des carrières et à la rémunération au mérite. En pièces jointes le calendrier 2016 de l'entretien évaluation et l'instruction DG du 7 janvier 2016.

La CGT Finances Publiques appelle tous les agents à débiter collectivement, service par service, pour inscrire le boycott de l'entretien professionnel dans le processus d'action engagé à la DGFIP.

Vous retrouverez dans le tract ci-dessous un argumentaire plus détaillé.

Un dossier militant est disponible pour l'animation des HMI
<http://www2.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article13628>

fichiers:



[Télécharger tract_boycott.pdf](#) (706.91 Ko)



[Télécharger calendrier_entretien_prof_2016_gestion_2015_agents_a_b_et_c.pdf](#) (28.54 Ko)



[Télécharger instruction_entretien_professionnel_07012016.pdf](#) (687.31 Ko)

Public: [Entretien professionnel](#)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
